

Groupe scolaire Claude Monet

Compte rendu du conseil d'école du 8 Novembre 2016

Début de séance à 18h15

1/ Installation du nouveau conseil d'école

Présents: M. le chef d'établissement, M. le directeur d'école, les enseignants et représentants des parents d'élèves (voir liste d'émargement jointe).

M. le directeur remercie Mr RABBANI pour le dernier compte rendu de réunion. L'APEI se propose pour le compte rendu du jour.

2/ Approbation du compte rendu du dernier conseil

M. le Directeur demande aux personnes présentes s'il y a des remarques concernant le dernier compte rendu.

- L'UCPE tient à souligner que, dans les questions diverses (4/), c'est elle qui a proposé d'acheter une table de ping-pong pour l'APAET. Ceci est fait grâce à la participation de l'ensemble des parents.

Il est procédé au vote : compte rendu approuvé et voté à l'unanimité.

3/ Bilan de rentrée

M. le Directeur se félicite de la présence de l'ensemble des enseignants le jour de la rentrée et de l'arrivée d'une nouvelle enseignante de langue arabe.

Concernant les effectifs on compte 415 élèves, soit 11 de plus que l'an passé.

3 classes de double niveau.

277 élèves de nationalité française dont 145 franco-marocains.

134 élèves de nationalité marocaine.

4 élèves de nationalités tierces.

L'évaluation diagnostique de CE2 a eu lieu en français, mathématiques et LVE arabe afin de détecter les difficultés et d'y apporter une réponse adaptée en constituant des groupes de besoin.

En Français et arabe la même difficulté ressort : la production écrite. Un atelier d'école animé par un enseignant sera mis en place.

En mathématiques les difficultés portent sur les « grandeurs et mesures » et l'« alignement par points ».

Dispositif pédagogique en arabe : l'alignement des classes sur les niveaux CE2 et CM1 se poursuit. Cela permet la création de 3 groupes de niveau. Sachant que ces groupes ne sont pas figés et qu'au cours de l'année un élève peut passer de l'un à l'autre selon ses besoins.

Projet Oral en maternelle : déjà initié en 2015/2016 il permet en réunissant, sous la forme PMQC, l'ensemble des maîtresses de maternelles, des ATSEM, des enseignantes d'arabe et de madame Ripoche de la BCD, de constituer des groupes de 9 élèves pour travailler en ateliers.

Le système Plus de Maîtres Que de Classe, **PMQC**, est reconduit :

- 3 créneaux en maternelle,

- 22 créneaux de co-intervention (un enseignant vient intervenir pour une partie des élèves de la classe d'un collègue. Par exemple sur les programmes d'Histoire-Géographie dans la classe double CM1/CM2),

- 4 créneaux de tutorat.

Echange de services CM2/6ème

Le processus déjà existant l'année passée est reconduit cette année: 3 professeurs de langues vivantes du collège interviennent en CM2 au cours de l'année, ce qui permettra aux élèves de CM2 de bénéficier de 30 h de langues vivantes. En retour les professeurs de CM2 interviennent auprès des 6èmes (projet court métrage environnement).

La même chose est instaurée en LVE Arabe, en liaison avec M. Abidou professeur du collège, concernant l'Histoire et la littérature pour les arabophones et le théâtre oral pour les non arabophones.

Groupe scolaire Claude Monet

4/ Bilan Moraux et financiers des deux associations (Coopérative scolaire et USEP)

Coopérative scolaire

Mme Cayot, nouvelle trésorière de la coopérative, informe le conseil d'école que l'assemblée générale de la coopérative scolaire s'est tenue le 6 septembre dernier. Il a été décidé de maintenir le fond de solidarité pour les classes transplantées.

Les actions envisagées sont : photo de classe et/ou calendrier et l'organisation d'une kermesse et/ou tombola. Le solde est de 44 085 Dhs. Mme la trésorière en appel aux parents sur l'importance de s'acquitter de leur participation financière, sollicitée en début d'année.

USEP

Les licences USEP qui permettent la participation à différentes activités sportives sont réglées par la coopérative scolaire. Le solde est de 6 083 Dhs.

5/ Projets de l'année

Activités sportives

Les activités prévues cette année sont les suivantes:

- Voile => CE2 et classe mixte CE1/CE2. Les tests voile et surf en piscine débuteront la semaine prochaine à Casablanca (complexe Mohammed V).
- Escalade => CP - CM2 - CE2
- Piscine => GS - CP - CE1: 7 créneaux par tranche d'âge. A la Noria, Mohammedia.
- Poney => 2 journées pour les MS
- Séjour à Oualidia du 29/05 au 02/06/2017 pour les CM1

Activités ACSM (coopérative scolaire)

La coopérative scolaire travaille à promouvoir les activités artistiques. Mme Maysounave présente les activités proposées pour cette année: sculpture, capoeira, maculélé, Cirque, Théâtre, Tapis et symboles, Théâtre Nomade, journalisme.

Elle informe les membres du conseil d'école que malheureusement l'activité programmation proposée par CodCodCodet ne pourra avoir lieu par manque de disponibilité des intervenants.

Activités pédagogiques:

- Parcours d'Education Artistique et culturel PEAC.
- Partenariat avec les 2 écoles publiques de Mohammedia dont l'APAET se poursuivra.
- Participation des élèves du cycle 3 au Concours Castor Informatique.
- Séquences Jeunes pour les CM2B qui assisteront à 3 projections de film dans l'année à l'Institut Français de Casablanca.
- D'autres projets sont envisagés mais restent à confirmer : Méhari des maths, court métrage scientifique, Grand Prix du Jeune lecteur, Dis-moi 10 mots, école verte.
- Sorties prévues à la FOL - au ZOO - à Rabat pour les CE1.

Education au développement durable/COP22

- Le conseil des écoliers s'est réuni ce jour pour une formation au rôle de délégués et également reconduire et signer la convention avec GPC et ADALI Plast pour le recyclage, en continuité du projet mené l'année passée.
- Des projets sur le thème de l'environnement ont déjà démarré dans les classes.
- Il est envisagé de participer aux rencontres du réseau Méditerranée qui devraient être organisées en Mai à Nice.

Groupe scolaire Claude Monet

- Le Jardin Bio de Monet sera relancé.

Autres projets

Les projets festifs de l'école devront être pensés dans le cadre des contraintes de sécurité imposées par le contexte actuel.

Au niveau de l'établissement :

- La journée de la langue arabe tombant le dimanche 18 décembre, c'est le vendredi 16/12 que devrait être organisé le couscous de Monet.
- Carnaval 2017.
- les Artistes de Monet.

Au niveau de l'école : la fête de Noël sera organisée dans les classes pour les enfants.

A l'initiative des parents d'élèves

- Le Grand Prix du Jeune Lecteur sera reconduit pour les CM2 et 6^{ème}. Mme la présidente de la PEEP présente le projet.
- Les ateliers d'échec organisés par L'APECM débuteront le Vendredi 11 Novembre (créneaux à 16 h et 17 h pour les écoliers).
- L'atelier de théâtre organisé par la PEEP a débuté en octobre et se déroule le jeudi à partir de 16 h.

Les perspectives de l'année

- Aboutissement de la mise en œuvre de la loi de réforme de l'Ecole.
- 2ème année de mise en place des nouveaux programmes en maternelle.
- Nouveau socle commun de connaissance, compétences et culture.
- Mise en place des nouveaux programmes à l'école élémentaire.
- Evaluations sur SACoche avec un nouveau référentiel pour l'école élémentaire qui a été mis en place ce jour. Les mots de passe ont été transmis le 8/11 aux parents.

6/ Question diverses:

UCPE

- Qu'en est-il du retard sur la mise en place de SACoche? Comme abordé précédemment, le retard pris est désormais rattrapé, les codes ayant été transmis ce jour aux parents.
- Y aura-t-il une classe transplantée pour la classe double CM1/CM2 cette année ? M. Germano Carreira précise que cette année il n'y aura pas de classe transplantée pour la classe mixte CM1/CM2 sur décision de l'enseignante.
- L'UCPE souhaite reconduire l'action sécurité routière en partenariat avec la CNPAC. M. le directeur donne son accord de principe. Reste à définir les modalités.
- Les parents souhaitent la reprise des fêtes de fin d'année. Qu'en sera-t-il cette année ? M. le directeur souligne que si l'école n'est pas opposée à la tenue de fêtes de fin d'année, il faut prendre en compte le contexte de sécurité actuel qui peut en compliquer l'organisation.

APECM

- L'APECM a été interpellée sur l'état des bus (hygiène et sécurité) lors des sorties scolaires. M. le chef d'établissement prend la parole pour affirmer qu'il a fait le même constat concernant les bus de la société RunRun effectuant pour l'établissement les sorties scolaires intramuros (sur Mohammedia, Casablanca et alentours), certaines ceintures de sécurité étant défectueuses et les bus pouvant être sales car pas toujours nettoyés entre la tournée de ramassage quotidienne et le départ en sortie scolaire.

Groupe scolaire Claude Monet

Les possibilités d'action de l'établissement sont d'alerter le transporteur ainsi que le SCAC. La difficulté réside selon M. le directeur d'établissement dans le fait qu'il est difficile d'imposer quoique ce soit au transporteur sachant qu'il n'existe aucune alternative de transport sur Mohammedia qui serait à même de proposer du transport occasionnel pour les sorties scolaires à la journée. Une tentative a été menée il y a 2 ans pour trouver un autre fournisseur, sans succès. M. le Directeur demande aux associations de parents d'élèves d'intervenir auprès de la société RunRun pour soulever ces questions en faisant jouer le poids financier que représente la partie «ramassage» scolaire également assurée par la société RunRun. Mme BRUN, APECM, souligne que sur la partie sortie scolaire le contrat avec RunRun lie l'établissement et non les associations de parents. M. le chef d'établissement lui précise que le contrat est signé au niveau du SCAC pas de l'établissement en lui-même. Les 3 associations de parents d'élèves ont prévu une rencontre pour le 10 Novembre avec M. Mekkaoui, directeur de la société RunRun, pour faire le point sur le Ramassage scolaire. Elles transmettront à cette occasion les remarques faites.

- Mme la directrice de l'APECM demande que soient précisés le mode opératoire ainsi que le cahier des charges à suivre pour faire venir un intervenant extérieur au sein de l'établissement, en prenant pour exemple la proposition faite l'année passée de faire venir un intervenant CodCodCodet sur la programmation informatique, qui n'a pu aboutir. M. le directeur d'établissement rappelle que l'année passée le problème des projets était un problème de financement. Il ne pouvait pas autoriser qu'un intervenant soit financé par une association. Cela aurait pu être le cas si les associations de parents se réunissaient en Amicale, qui elle prendrait en charge l'intervenant via la coopérative. Concernant les règles d'intervention extérieure sur temps scolaire, le projet doit être présenté à la direction et être prévu en partenariat avec un enseignant. Pour tout intervenant extérieur au sein de l'établissement il doit être habilité par une structure publique ou para-publique.
- L'APECM souhaite avoir des précisions sur le fonctionnement prévu avec la psychologue scolaire. M. le directeur informe les parents d'élèves que Mme Idrissi, psychologue scolaire sera présente dans l'établissement tous les jeudis matin. Son rôle sera d'apporter un éclairage nouveau sur certains comportements pour accompagner les enseignants. Sur prise de contact d'un enseignant elle pourra être amenée à aller observer un élève au sein de la classe. Si elle suggère une rencontre avec les parents la demande sera transmise aux parents par l'enseignant. Aucun enfant ne pourra rencontrer la psychologue scolaire sans l'accord préalable des parents. Les rencontres ne sauraient dépasser 2 ou 3 rendez vous, Mme Idrissi n'étant pas présente au sein de l'établissement pour assurer des thérapies suivies mais pour apporter un éclairage sur les difficultés que pourrait rencontrer un enfant.

PEEP

Pas de questions.

Séance levée à 20 h 15.

Secrétaire de séance
Mme BRUN

Président du Conseil d'Ecole
M. GERMANO CARREIRA